

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, **d'attribuer** par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : **AE 83 12 0035 01** Libre

Commune de Roquebrune-sur-Argens – Surface : 4 ha 50 a 45 ca

L Iscle - BH0588[J] - BH0588[J] ;

Urbanisme :



Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :
<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **19/05/2024** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

Service Départemental : Var
La Gueiranne
Route du Vieux Cannet
83340 LE CANNET DES MAURES
Tel : +33488780083

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site <https://geo-paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html> →



A Roquebrune Sur Argens, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

Affichage du 3/05/24 au 19/05/24 inclus